



## PROGRAMME DE FORMATION

« AFGSU SSE Annexe 8 »

Arrêté du 6 juillet 2019.

### CENTRE DE FORMATION

CESU de l'Estuaire

### ACTION DE FORMATION

#### Intitulé

AFGSU SSE Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie

#### Description et détail

Cette formation est destinée aux professionnels de santé et personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière.

#### Formateurs

4 Formateurs AFGSU SSE du CESU de l'Estuaire compétents

1 Groupe de 12 apprenants maximum

#### Prérequis

Être à jour de l'annexe 7.

#### Recyclage

Chaque annexe de l'AFGSU SSE est à recycler tous les ans.

Présence indispensable à chaque moment de la formation.

**Durée** : 7 heures sur une journée

#### Délais d'accès :

Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU à l'adresse suivante : [cesu.estuaire@ch-havre.fr](mailto:cesu.estuaire@ch-havre.fr), pour connaître les dates des prochaines sessions de formation pour l'AFGSU SSE.



### Objectifs de la formation

- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie.
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques.
- Savoir mettre en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées : activation, moyens de communication, supervision, etc.)
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination.
- Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité.
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieux de stockage, de surveillance, etc.)

### Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques mobilisées sont dites de pédagogie active, privilégiant les interactions et les mises en situation au plus près du réel : mise en situation, jeux de rôles, utilisation de matériels liés à la décontamination (EPI), pré-test et auto-évaluation continue.

### Outils pédagogiques

Les outils et matériels pédagogiques utilisés dans le cadre de la formation consistent en des outils pour l'animation pédagogique (QCM, questions ouvertes, Quizz), des médias de communication (vidéo projecteur, écran, paperboard).

### Évaluation des connaissances

L'évaluation est réalisée en début, tout au long et en fin de formation. Elle permet d'adapter le déroulement de la session.

L'évaluation de fin de formation permet de valider les acquis de l'apprentissage et l'obtention de l'AFGSU, suite à la validation des acquis.

### Critères d'évaluation :

Mise à disposition d'une grille d'autoévaluation en cours de formation

Evaluation des acquis post formation immédiats.

Présence indispensable à chaque moment de la formation.



## AFGSU Situations Sanitaires Exceptionnelles Annexe 8 :

### DECONTAMINATION HOSPITALIERE APPROFONDIE

#### PROGRAMME

Horaires	Matin	Horaires	Après midi
09h00-09h10	Remémoration de l'Annexe 7 : EPI et décontamination d'urgence	13h30-16h	Mise en situation de la chaine de décontamination  Mise en pratique des procédures vues le matin au travers d'un scénario prédéfini.
09h10-09h30	Travaux de groupes sur le thème de la décontamination : ses objectifs (décontamination d'Urgence / décontamination approfondie), les modalités du « décontaminateur »		
09h30-10h20	Atelier en sous-groupe : Identifier les étapes d'une chaine de décontamination approfondie Synthèse		
10h20-10h30	PAUSE	16h00-16h45	Débriefing de la mise en situation
10h30-12h30	Atelier en trinôme : découpage des vêtements des contaminés Débriefing	16h45-17h00	Synthèse de la journée
12h30-13h30	PAUSE DEJEUNER	17h00	Fin de formation

#### Situation de Handicap

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec les participants en situation de Handicap les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage. Vous pouvez contacter notre référent handicap : [sebastien.martin@ch-havre.fr](mailto:sebastien.martin@ch-havre.fr)